



Assemblée générale

Distr. générale
22 novembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Deuxième Commission

Point 19 a) de l'ordre du jour

**Développement durable : mise en œuvre
d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite
de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus
du Sommet mondial pour le développement durable
et de la Conférence des Nations Unies
sur le développement durable**

Lettre datée du 14 novembre 2017, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué publié à l'occasion de la Conférence internationale consacrée à la sécurité et au développement durable en Asie centrale, organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies les 10 et 11 novembre 2017 à Samarkand (Ouzbékistan), sur le thème « L'Asie centrale : un passé et un avenir commun, coopération au nom du développement durable et de la prospérité » (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 19 a) de l'ordre du jour.

(Signé) Bakhtiyor **Ibragimov**



**Annexe à la lettre datée du 14 novembre 2017 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Communiqué publié à l'occasion de la Conférence internationale
consacrée à la sécurité et au développement durable en Asie
centrale, organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations
Unies les 10 et 11 novembre 2017 à Samarkand**

La Conférence internationale consacrée à la sécurité et au développement durable en Asie centrale, organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, sur le thème « L'Asie centrale : un passé et un avenir commun, coopération au nom du développement durable et de la prospérité », s'est tenue les 10 et 11 novembre 2017 à Samarkand (Ouzbékistan). Elle était le fruit d'une collaboration entre les autorités ouzbèkes, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le bureau régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour l'Asie centrale.

La Conférence a réuni de hauts responsables de l'ONU, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Union européenne, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de la Communauté d'États indépendants, ainsi que des délégations envoyées, entre autres, par des pays d'Asie centrale et par l'Afghanistan, les États-Unis d'Amérique, des États européens, la Fédération de Russie, la Chine, la Turquie, l'Iran, l'Inde, le Pakistan, le Japon et la République de Corée, et des représentants du monde universitaire, des personnalités publiques et des agents d'État.

Les participants à la Conférence ont fait remarquer que l'Asie centrale, située au carrefour d'anciennes voies reliant l'Orient à l'Occident et traversée par la route de la soie, avait de ce fait contribué pendant des millénaires à renforcer le dialogue entre les peuples et l'hybridation des cultures, des langues et des religions. Dotée d'un énorme potentiel énergétique et riche en ressources naturelles, cette région qui, par ailleurs, se prêtait particulièrement bien au développement des transports et des communications, présentait un intérêt géopolitique particulier, les événements qui s'y déroulaient ayant un impact sur la stabilité du continent eurasiatique dans son ensemble.

À cet égard, il a été souligné que, dans la conjoncture présente, les États d'Asie centrale jouaient un rôle majeur dans la résolution de problèmes urgents ayant trait au renforcement de la sécurité internationale, tels que la menace posée par la propagation du terrorisme et de l'extrémisme, le trafic de drogues, le trafic d'armes, le crime organisé et la traite des êtres humains ou les menaces pesant sur le secteur de l'information.

Les participants ont fait remarquer que les conditions de sécurité en Asie centrale avaient des répercussions sur la sécurité au niveau mondial et qu'il était nécessaire que les pays de la région coopèrent plus étroitement entre eux et coordonnent leurs actions pour affronter les nouveaux défis et menaces auxquels ils étaient confrontés et qu'ils travaillent main dans la main avec les organisations internationales et régionales intéressées et les pays partenaires.

Les participants ont également souligné qu'il était nécessaire de renforcer le rôle central joué par l'ONU en matière de sécurité dans la région et, en particulier, de faire un meilleur usage des outils de diplomatie préventive disponibles, tels que

les mécanismes proactifs de l'ONU et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, qui avait justement été créé à cette fin.

Ils ont par ailleurs mis en avant le rôle primordial et décisif que les États de la région jouaient, par l'intermédiaire de négociations et de consultations fondées sur le consentement, l'égalité et le respect mutuel, pour promouvoir la paix, la sécurité, le développement durable et la coopération régionale et internationale en Asie centrale.

Les pays d'Asie centrale ont reconnu qu'il importait de renforcer la coopération bilatérale et régionale dans le domaine de l'exploitation rationnelle et intégrée des ressources en eau et en énergie de la région, en tenant compte des intérêts de tous les États concernés. À cette fin, des consultations seraient régulièrement organisées en vue de mettre au point rapidement des mécanismes allant dans ce sens, qui pourraient être utilisés sur le long terme et bénéficieraient à toutes les parties.

Les participants ont également noté que la Décennie internationale d'action sur le thème « Eau et développement durable » (2018-2028) serait l'occasion de promouvoir à tous les niveaux la réalisation des objectifs ayant trait à l'eau et à l'assainissement.

Les progrès accomplis en matière de délimitation et de démarcation des frontières ont par ailleurs été reçus avec satisfaction, ceux-ci contribuant grandement à garantir la paix, la stabilité et la sécurité en Asie centrale. Ainsi, les participants ont salué la signature d'accords entre la République du Kazakhstan et le Turkménistan et entre la République kirghize et la République d'Ouzbékistan concernant leurs frontières communes, tout comme la signature d'un accord entre la République du Kazakhstan, le Turkménistan et la République d'Ouzbékistan concernant la région située au point de jonction de leurs territoires.

Les participants se sont prononcés en faveur des initiatives visant à soutenir le processus politique pacifique en Afghanistan, à y favoriser le rétablissement de l'infrastructure socioéconomique et à faire participer davantage cet État aux échanges économiques internationaux. À cet égard, il a été souligné qu'il était extrêmement important que les pays d'Asie centrale associent l'Afghanistan à la mise en œuvre de projets relatifs, entre autres, à l'énergie, aux transports, à la communication et aux investissements.

On a également insisté sur la nécessité de mettre en commun les informations et les données d'expérience relatives à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme ainsi que de définir des mesures et des stratégies communes en la matière en s'appuyant sur la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et sur le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent.

Ayant à l'esprit le Plan d'action conjoint pour l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, mis au point avec l'aide du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, la Déclaration d'Achgabat et le document final du dialogue de haut niveau ONU-Asie centrale sur l'application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en Asie centrale, qui s'est tenu le 13 juin 2017 à Achgabat, sous la présidence du Secrétaire général de l'ONU, les participants ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer la coopération dans des domaines tels que la détection et la prévention des activités terroristes transfrontières menées en Asie centrale, la lutte contre les activités de recrutement de combattants et contre le financement du terrorisme et le trafic d'armes, ainsi que la sécurité informatique et la protection contre les cyberattaques d'extrémistes.

Les représentants des États d'Asie centrale ont jugé primordial de prendre des mesures conjointes concrètes visant à empêcher les jeunes de participer aux activités de groupes terroristes et extrémistes. Il fallait, selon eux, accorder une attention particulière à l'éducation et à l'instruction, dans la spiritualité et la morale, de la jeune génération et susciter en son sein une soif de connaissance et une volonté d'épanouissement personnel.

Les participants ont appelé les pays d'Asie centrale à se concerter, notamment avec l'ONUDC et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), pour mobiliser des ressources supplémentaires et recourir à de nouvelles technologies et méthodes de lutte contre le trafic et la contrebande de drogues et de précurseurs, de manière à lutter plus efficacement contre le trafic de drogues dans la région.

Les participants ont souligné qu'il fallait absolument que le Traité portant création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale (signé en 2006) et le protocole concernant les garanties fournies par les membres permanents du Conseil de sécurité (signé en 2014) soient respectés, en vue de faire avancer les questions concernant la non-prolifération des armes de destruction massive, la sûreté nucléaire et la gestion des déchets radioactifs ainsi que pour mettre en place des mécanismes fiables de coopération destinés à empêcher le trafic de matières nucléaires et le terrorisme nucléaire en Asie centrale et faire connaître les progrès accomplis par les pays de la région, dans l'espoir que d'autres États leur emboîtent le pas.

Les participants ont reconnu que l'adoption, en 2013, de la résolution 68/218 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulée « Le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale », avait contribué à résoudre divers problèmes de sécurité environnementale dans cette partie du monde. Ils ont néanmoins souligné qu'il était nécessaire que l'Assemblée générale adopte une nouvelle résolution dans laquelle la communauté internationale serait appelée à aider davantage la région à éliminer les séquelles de l'exploitation d'uranium.

Les participants ont fait part de leur volonté unanime de renforcer le dialogue qui s'amorçait et d'intensifier la coopération entre les pays d'Asie centrale, notamment en promouvant la prise d'initiatives conjointes visant à garantir la sécurité régionale et à encourager le commerce et la coopération transfrontières, ainsi qu'en rénovant et en élargissant les infrastructures de transport et les voies de distribution, grâce, entre autres, à la création de nouveaux ponts, routes et voies de chemin de fer et à l'ouverture de nouvelles lignes aériennes.

Les participants se sont dits prêts à continuer de renforcer les relations de bon voisinage et d'amitié entre les nations, à tisser des liens plus étroits dans les domaines de l'éducation, de la science et des technologies, de l'innovation, du tourisme, de la culture, de l'art et du sport, et à continuer de s'entraider dans les situations d'urgence.

Les participants se sont félicités de l'initiative qui avait été prise d'organiser des réunions consultatives entre les chefs d'États d'Asie centrale afin de leur permettre de communiquer régulièrement, dans un climat de confiance, et d'adopter des approches coordonnées pour faire face aux défis se posant dans la région.

Les délégués se sont prononcés en faveur de la pratique voulant que les ministres des affaires étrangères des pays d'Asie centrale se réunissent régulièrement afin de discuter des problèmes touchant la région. À cet égard, ils ont accueilli avec satisfaction la signature, en marge de la Conférence de Samarkand, d'un programme de coopération, pour la période 2018-2019, entre les ministères des

affaires étrangères de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République du Tadjikistan, du Turkménistan et de la République d'Ouzbékistan.

Les participants ont appelé les États de la région à renforcer activement la coopération entre les ministères et départements concernés et avec les autorités des régions frontalières. Ils ont par ailleurs souligné qu'il importait d'instaurer des partenariats entre les parlements nationaux, notamment en créant des « groupes amicaux » de députés. Ils ont en outre insisté sur la nécessité d'associer des organisations communautaires, telles que des mouvements de jeunesse, des groupes culturels et créatifs, des organisations non gouvernementales et des centres d'étude et d'analyse, à cette démarche de rapprochement.

Les délégués ont appelé tous les organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi que les États partenaires de la région concernés, à intensifier la coopération avec les pays d'Asie centrale en matière de sécurité régionale et de développement durable, dans le respect des priorités, intérêts, besoins et programmes nationaux de ces pays, et à leur fournir l'assistance – notamment technique, scientifique, juridique et financière-requise.

On a particulièrement insisté sur la nécessité de coopérer à la mise en œuvre de projets prometteurs visant à favoriser le développement durable dans la région, qui garantiraient notamment aux pays d'Asie centrale un accès à des ports et des voies de distribution internationaux et leur permettraient ainsi d'accroître leur potentiel en matière de transit, devenant dès lors plus attractifs aux yeux des investisseurs et plus propices aux échanges commerciaux.

Les participants ont fait remarquer que la conférence qui les réunissait représentait une occasion unique de débattre ouvertement et en profondeur de l'ensemble des problèmes qui touchaient l'Asie centrale, ce qui aiderait les parties intéressées à décider d'un commun accord de mesures pouvant être prises pour les résoudre.

Les participants ont soutenu la proposition visant à ce que les États d'Asie centrale présentent à l'Assemblée générale un projet de résolution commun sur le renforcement de la coopération régionale et internationale en Asie centrale dans les domaines de la sécurité, de la paix et du développement durable.

Pour terminer, les participants à la Conférence ont remercié le Gouvernement ouzbek, le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Bureau régional de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'Asie centrale d'avoir organisé cette rencontre de haut niveau.